

Association Relève Médicale Suisse

Présents : Alexis BIKFALVI, Guillaume GABRIEL, Oskar VOEGTLIN, Aruran BASKARALINGAM, Mehdi VOLLET, Roosevelt TESSA, Aurélien VERDON

Président de séance : Alexis BIKFALVI

Secrétaire de séance : Guillaume GABRIEL

1. Fondation de l'association

Les statuts de l'association, datés du 05 octobre 2025, sont acceptés à l'unanimité. Ils entrent en vigueur immédiatement.

Sont élus au Comité pour une durée jusqu'au 31 décembre 2026, renouvelables chaque année :

- Alexis BIKFALVI, Oskar VOEGTLIN, Mehdi VOLLET, Roosevelt TESSA, Aurélien VERDON, Guillaume GABRIEL, Aruran BASKARSALINGAM

Le vérificateur des comptes sera élu lors de la prochaine assemblée générale.

Le Comité élit Alexis BIKFALVI à la présidence, Oskar VOEGTLIN à la vice-présidence, Mehdi VOLLET comme trésorier, Roosevelt TESSA comme secrétaire, Aurélien VERDON & et Guillaume GABRIEL comme responsable de la communication, Aruran BASKARSALINGAM comme co-responsable IT et Roosevelt TESSA comme co-responsable IT. Le Comité fixe le montant des cotisations pour l'exercice 2025 à 30 CHF. Le Comité n'a pas de bureau.

2. Administratif

Adresse

L'association a pour adresse postale route du Signal 16b, 1018 Lausanne

Compte bancaire

Les propositions sont discutées :

- **PostFinance** ;
- **Raiffeisen** (avantage : option Twint).

Décision : les deux options seront explorées en parallèle. Le compte sera ouvert dans la banque offrant l'ouverture la plus rapide (objectif : mardi 7 octobre 2025). Le compte sera ouvert avec une signature individuelle par Mehdi VOLLET et Alexis BIKFALVI.

3. Cotisations et frais d'avocat

Les membres conviennent des points suivants :

- D'après le PV de la réunion avec les avocats (Me Cuendet & Me Cereghetti), les frais estimés pour la première phase (lettre d'avocat) se montent à environ **CHF 120 par personne** (100 participants).
- Compte tenu des incertitudes et des besoins logistiques (création d'une base de données, outils informatiques, communication), le Comité décide :

- Cotisation annuelle : 30 CHF
- Participation à la phase 1 : 200 CHF (incluant la lettre d'avocat à l'ISFM et les frais de structuration initiale de l'association).

Cette enveloppe large vise à constituer des provisions suffisantes pour les honoraires d'avocats et la mise en place des outils numériques.

En cas de surplus financier, le Comité se réunira à nouveau pour décider de son utilisation, notamment:

- Financement de la phase 2 (recours au Tribunal administratif fédéral) ;
- Redistribution partielle aux membres.

Il est précisé aux membres que la participation financière **n'est pas un forfait** et que des **surcoûts éventuels** pourront être demandés selon l'évolution des frais juridiques.

4. Site internet et outils numériques

Le nom de domaine relevemedicalesuisse.ch est retenu. Aucun domaine dans d'autres langues ne sera acheté pour l'instant. Aruran avancera les frais et sera remboursé ultérieurement. Framer est retenu comme plateforme pour le site internet (proposition : Alexis).

L'hébergement et les adresses mails seront créés via Infomaniak, notamment une adresse générique : info@relevemedicalesuisse.ch. Aruran mettra en place ces éléments dans la journée.

5. Outils de gestion des inscriptions et paiement

Jotform est confirmé comme base de données et outil principal de gestion. Priorité : le mettre en ligne rapidement pour collecter les inscriptions et paiements. Version à souscrire : Jotform Silver (plus de 250 paiements possibles). Aruran avancera les frais, facture PDF à conserver pour remboursement.

Les formulaires comprendront :

1. Adhésion (30 CHF) + participation phase 1 (200 CHF).
2. Informations administratives et juridiques :
 - Numéro GLN, statut ISFM, pièces jointes, contacts antérieurs avec l'ISFM.
 - Détails sur la protection juridique (menu déroulant).
 - Inclusion d'un questionnaire juridique standardisé.

Versions linguistiques :

- Deux formulaires : français et allemand.
- Dans la version allemande, mention explicite du mode de traduction juridique (DeepLPro + relecture par juriste germanophone).
→ À confirmer avec R & Associés.

Équipe Jotform :

- Responsables : Mehdi VOLLET, Aruran BASKARALINGAM et Oskar VOEGTLIN.
- Relecture de la version allemande : Guillaume GABRIEL et Aurélien VERDON.

6. Communication et Relations externes

- Guillaume GABRIEL et Aurélien VERDON : création d'un dossier de presse (articles, médias), d'une page LinkedIn et d'un compte Snapchat.
- Alexis BIKFALVI et Roosevelt TESSA : suivi du développement sur Framer, avec l'aide de Mehdi VOLLET.
- Alexis BIKFALVI reste le contact principal avec les avocats.
- Réseau de communication interne : WhatsApp (groupe du comité).
- Un dossier partagé sur Google Drive contient les accès et mots de passe.

7. Décisions administratives et positions externes

- Discussion sur le fiduciaire reportée à une séance ultérieure.
- Décision de rester indépendants des sections locales de l'ASMAC.
- Le comité décide également de ne pas s'associer à la lettre des CDCa du CHUV adressée à leur direction, afin de préserver la neutralité politique de l'association.
 - Les membres du comité s'engagent à ne pas signer cette lettre.
- Alexis BIKFALVI et Oskar VOEGTLIN informeront leurs chefs de service du lancement de la phase 1 et recommandent à tous les membres du comité de faire de même.

8. Prochaines étapes et priorités

Priorités immédiates :

- Achat du nom de domaine et création de l'adresse mail — Aruran.
- Mise en ligne du Jotform (FR & DE) — Mehdi, Aruran, Oskar.
- Communication (presse, réseaux) — Guillaume, Aurélien.
- Framer (site vitrine) — Alexis, Roosevelt, Mehdi.
- Suivi juridique et coordination — Alexis.
- Ouverture du compte bancaire — Mehdi (Raiffeisen, (PostFinance) → choisir la plus rapide.
- Prochaine réunion du Comité :
 - Mercredi 8 octobre 2025 à 20h00 (à confirmer avec le président).

9. Clôture de séance

Fin de la séance à 11h10.

Le président remercie les membres pour leur engagement et souligne la forte dynamique collective du projet.

Lausanne, le 5 octobre 2025

Pour le Comité :

Président de séance : Alexis BIKFALVI



Secrétaire de séance : Guillaume GABRIEL

